

LA THÉMIS

REVUE DE LÉGISLATION, DE DROIT ET DE JURISPRUDENCE.

RÉDIGÉE PAR

L'HON. T. J. J. LORANGER,	CHS. C. DE LORIMIER, Avocat.
B. A. T. DE MONTIGNY, Avocat.	EDOUARD A. BEAUDRY, Notaire.
E. LEF. DE BELLEFEUILLE, Avocat.	JOSEPH DESROSIERS, Avocat.

VOL. III.

MARS 1881.

No. 2.

DES ARRESTATIONS.

(Suite).

Chevelet pour corder, filer, organiser, fouler, raser, fabriquer
— Couper, briser, détruire, endommager—Félonie, 32-33
V., c. 22, s. 18.

Chien—Tuer, mutiler, blesser, empoisonner, estropier quel-
que..... Délit, conv. som., 32-33 V., c. 22, s. 47 — Voler
un..... Délit, conv. som., 32-33 V., c. 21, s. 12 — Cruauté
envers un..... Voir Animaux.

Chiffre dans quelque'un des livres de compte tenus par le gou-
vernement, ou d'une banque où sont tenus les dits livres,
dans lesquels livres les comptes des propriétaires d'effets,
rentes ou autres fonds publics sont transférables, sont
inscrits et tenus — Altérer quelque..... Félonie, 32-33
V., c. 19, s. 8.

— dans la pâte du papier—Sans autorité ou excuse légitime
faire ou concourir à faire paraître quelque..... Félo-
nie, 32-33 V., c. 19, s. 12.

— dont l'impression ressemble ou est destinée à ressembler
à quelque partie d'un billet de la Puissance, provincial